



# OTM CLUB RECEVANT CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS

**Destinataires : Ligues Régionales, Comités  
Départementaux et Clubs en Championnats de  
France Seniors**

**Nombre de pièces jointes : 2**

**Information**

**Diffusion vers :**

**Echéance de réponse :**

Lors de l'engagement pour la saison 2016-2017, les clubs de championnat de France Seniors ont eu la possibilité de fournir, en partie, les OTM constituant les tables de marque via le formulaire « ENGAGEMENT TENUE DE LA TABLE DE MARQUE ». Certains clubs se sont ainsi engagés à fournir le ou les OTM Club Recevant (CR), pour la totalité des rencontres à domicile.

Certains clubs n'ayant pas complété ce formulaire, nous tenions à vous rappeler quelques éléments :

- L'information du nombre d'OTM Club Recevant nous est nécessaire.
- Suivant votre niveau de compétition vous pouvez vous engager à fournir 1 ou 2 OTM CR. Ces OTM devront avoir le niveau d'aptitude requis pour la compétition.
- Cet engagement est révisable (en plus ou en moins) à tout moment de la saison. La mise en œuvre opérationnelle d'une modification se fera dans un délai de 4 semaines après sa déclaration auprès de la Commission Fédérale Sportive, au moyen du formulaire joint.
- Le tableau récapitulatif qui vous est également joint, a été construit suite à vos premiers retours. Si vous y trouviez des informations erronées concernant votre club, merci de bien vouloir également utiliser le formulaire pour faire une demande de modification.

Si le club recevant ne peut s'engager à fournir le ou les OTM Niveau R ou CF, des désignations seront réalisées. Dans ce cas, le club recevant prendra en charge la totalité des coûts de table de marque.

Contact Mail : sportive@ffbb.com

Tél. : 01 53 94 25 37

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Melody BODIN Assistante du Pôle Territoires	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2016-10-03 4-SPORTIVE Note OTM Club Recevant – Championnat de France Seniors VFIN.docx	